



Le 8 mars 2004

Objet : renouvellement des concessions  
Des chutes de Bassiès – Auzat et Sabart

à

Monsieur le Préfet de l'Ariège  
Hôtel de Préfecture  
09000 Foix

Monsieur le Préfet,

Suite à notre entretien téléphonique du 10 février 2004 avec vos services DRIRE Energie, je vous prie de bien vouloir me confirmer la clôture administrative, début février 2004, des dossiers de renouvellement des concessions des usines hydroélectriques liées aux chutes de Bassiès Auzat et de Tarascon Sabart, toutes deux sur le bassin du Vicdessos (09).

En effet, à partir de cette période court le délai de trois mois au terme duquel la demande de renouvellement de concession de ces exploitations sera mise à l'enquête publique de ces dossiers qui accusent un retard d'une décennie.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Monsieur le Préfet l'expression de mes sincères salutations.

Le Président du Chabot

Jean Pierre Jenn

- Association agréée au titre de la Protection de l'Environnement -

A.P.R.A. « le Chabot » : Association de Protection de la Rivière Ariège - Mairie de Varilhes 09120 - tel : 05.61.05.32.17